

## CHAPITRE 5: ASSOCIATIONS D'ÉTATS

### Nations Unies

L'Organisation des Nations Unies a connu une activité intense en 1978. L'Assemblée générale a tenu trois sessions extraordinaires en plus de sa session ordinaire. A la suite de la création de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), les États membres se sont réunis en session extraordinaire pour discuter les arrangements financiers pertinents. Une session extraordinaire sur la Namibie a permis d'adopter une résolution réaffirmant la responsabilité de l'ONU à l'égard de ce territoire et réclamant le retrait de l'Afrique du Sud. Lors de la session extraordinaire consacrée au désarmement, le Premier ministre du Canada, M. Trudeau, a proposé la "stratégie de l'asphyxie", qui est maintenant bien connue.

Le Canada a complété la deuxième année de son mandat au Conseil de sécurité, et de concert avec l'Allemagne de l'Ouest, les États-Unis et la Grande-Bretagne, s'est efforcé activement tout au long de 1978 d'amener un règlement négocié de la question namibienne. Les efforts de l'ONU ne sont pas restés lettre morte: il semble que des élections auront bientôt lieu en Namibie sous la surveillance du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT).

L'Assemblée générale a adopté ses résolutions traditionnelles sur l'apartheid en Afrique du Sud et en Rhodésie. Toutefois, le Conseil de sécurité s'est réuni à deux reprises pour discuter du problème rhodésien. Sur la question de Chypre, le Canada a appuyé une résolution de l'Assemblée insistant sur la nécessité d'une reprise des négociations entre Chypriotes grecs et turcs. Aux yeux des observateurs occidentaux, le débat sur le Moyen-Orient fut décevant; en effet, il s'est enlisé dans les redites et les arguments éculés.

La question des droits de la personne et le problème des réfugiés ont également donné lieu à des débats prolongés et ont attiré l'attention des médias. Dans son discours à l'Assemblée générale, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a dénoncé l'exemple tragique de la violation des droits de la personne au Kampuchea démocratique. Certains progrès ont par ailleurs été réalisés sur des questions en suspens relatives à un nouvel ordre économique international et au projet de restructuration des instances économiques et sociales de l'ONU. Le Canada a poursuivi sa préparation en vue de l'Année internationale de l'enfant, et une commission nationale a été créée à cet égard.

Pour la première fois de son histoire, le budget de l'ONU a dépassé un milliard de dollars pour l'exercice biennal 1978-1979. La quote-part du Canada a représenté 3,04 p. cent du budget, ce qui le place au neuvième rang des pays contributeurs.

En 1978, l'adhésion des îles Salomon et de la Dominique a porté à 151 le nombre d'États membres de l'ONU.